



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 18132

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la question de la réforme de l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée. Il considère tout d'abord, dans un souci de pluridisciplinarité, qu'il pourrait être question de l'introduction de cette matière, sous forme facultative ou non, dans les filières de baccalauréat S et L. Il constate en effet que les matières scientifiques ont dernièrement vu augmenter leur volume dans les filières ES et S, alors que, dans le même temps, les sciences économiques et sociales restent cantonnées à la filière ES. Par ailleurs, il lui demande sa position sur la question de la réforme du contenu de cette matière. Il rappelle à ce sujet qu'en aucun cas il ne saurait être question d'éluider l'apport d'auteurs classiques, comme Marx ou Keynes, à ces disciplines, au nom de l'inculcation désirée d'une culture libérale, ni de mettre fin, par exemple, à l'enseignement sociologique des mouvements sociaux et des changements sociaux, qui se trouve être décrié avec force et caricaturé honteusement par certains milieux patronaux.

### Texte de la réponse

La question de l'introduction des sciences économiques et sociales en tant qu'enseignement facultatif dans les séries scientifique et littéraire ne pourra être envisagée que dans le cadre d'une réflexion globale sur l'organisation des études au lycée et le rôle des enseignements dans chaque série. S'agissant plus particulièrement de l'enseignement des sciences économiques et sociales et de sa traduction dans les manuels scolaires, le ministre de l'éducation nationale a installé le 5 février 2008 une commission d'audit présidée par M. Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. Cet audit doit permettre une analyse objective et impartiale qui est réclamée tant par les enseignants de la discipline que par les différents acteurs du monde économique : elle doit aboutir à un état des lieux de l'enseignement actuel des sciences économiques et sociales et faire des propositions précises d'améliorations dans ce domaine. À l'issue de cette réflexion, le ministre définira dans le courant de l'année 2008-2009, les orientations qu'il aura retenues.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18132

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2008, page 1745

**Réponse publiée le :** 19 août 2008, page 7190